



CAN/nv

Dossier behandeld door  
traité par

Halle, le 07 février 2024

Ref.  
Bijlage(n)  
Annexe(s)

**CONVOCAATION A LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE STATUTAIRE 2024**

Le Conseil d'Administration National porte à votre connaissance que la première **Assemblée Générale Nationale Statutaire**, prescrite par l'**article 23 des Statuts**, aura lieu le **vendredi 23.02.2024 à 13h30**, dans le bâtiment administratif RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

**ORDRE DU JOUR DEFINITIF**

1. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Nationales Statutaires et Extraordinaires des 20.10.2023 et 11.12.2023 (en annexe)
2. CODE DE DEONTOLOGIE  
Plainte de Messieurs Fons Bruurs, Juliaan De Winter, Pascal Bodengien et Jan Bluekens à l'encontre de Jef Oorts (cette plainte est sans objet)
3. Approbation des comptes 2022-2023 (en annexe)
4. Vote du budget 2023-2024 (en annexe)
5. Fixation du montant de toutes les cotisations pour l'année 2025 (cotisations 2024 en annexe)
6. Fixation des montants des cautions et des forfaits à réclamer pour les frais de procédure devant les chambres RFCB
7. Examen des rapports :
  - a) du Conseil d'Administration National (en annexe)
  - b) financier (en annexe)
  - c) des censeurs (en annexe)
8. Journées Nationales – édition 2024
9. Approbation des décisions prises lors des Assemblées Générales au sein des EP/EPR (en annexe)
10. Propositions d'exclusion et demandes de levée d'exclusion et de réhabilitation – nihil
11. Nominations / Démissions  
EPR Liège/Namur/Luxembourg
  - a) \*Démission de Monsieur Daniel Clément de ses mandats national et provincial  
\*Nomination de Monsieur Philippe Deneyer, en remplacement de M. Daniel Clément, en tant que membre du Comité Sportif National
  - b) Démission de Monsieur Jean Vandervost de son mandat provincial



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid  
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique  
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 || 1500 Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21

EP de Flandre orientale

Prendre acte de la redistribution des mandats au sein du Conseil Provincial :

Président – Bart Piens

Vice-Président – Marc Rousseau

Secrétaire – Freddy Van Overwaele

**12. Propositions de modifications aux Règlements RFCB :**

- a) Modifier dans tous les règlements 'Conseil d'Administration et de Gestion National' en 'Conseil d'Administration National'
- b) Règlement Sportif National  
(Les propositions de modification vous seront transmises aussi vite que possible)
- c) Règlement Doping dans son intégralité (en annexe)
- d) NOUVEAU - Règlement de procédure de la commission disciplinaire en matière de dopage dans son intégralité (en annexe)
- e) Code Colombophile (en annexe)  
Art. 130, 131 & 132

**13. Organisation de la future saison sportive et fixation des critères des championnats nationaux (le procès-verbal du CSN du 06.02.2024 ainsi que les critères vous seront transmis aussi vite que possible)**

+

**\* E-mail de l'EP du Limbourg – demande de placer les points suivants :**

- critères championnats nationaux – maintien d'1 catégorie en vitesse comme c'était le cas en 2023
- Petit demi-fond : 2 nuits de panier – aucune exception pour certaines EP/EPR

**\* E-mail de l'EP de Flandre orientale – demande de placer les points suivants :**

- Tulle ne sera autorisé que dans le championnat Fond et non dans 2 disciplines différentes
  - Hainaut petit demi-fond à deux nuits de panier
- Si tel n'est pas le cas, cela doit être considéré comme de la vitesse (1 nuit de panier)
- Article 24:

Art. 24 § 1 du RSN – insertion du texte en gras :

Les tenanciers ou propriétaires de locaux colombophiles et toute personne reprise dans les articles 9 et 26 des statuts (à l'exception des personnes, reprises à l'art. 26 point 4 des Statuts RFCB : « tout classificateur répertorié»)) **tout comme les vendeurs de pigeons professionnels (=les vendeurs de pigeons dont la vente des pigeons est mentionnée comme activité principale dans la Banque-Carrefour des Entreprises)** ne peuvent faire partie du Comité de la société ou d'ententes, ni des organismes de la RFCB.

Pour le Conseil d'Administration National,

Le Président National,



Pascal BODENGIEN